

Réf: Dossier 290614

Avis de constitution

SOCIETE « BESSAN »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET ANANI, Lot 1235, Ilot
16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BESSAN »

Objet : menuiserie générale, bois et aluminium, conception, fabrication de tous genre de meubles, l'ébénisterie et tous travaux de bois, l'achat et la vente de bois et meubles de tous genres, la construction métallique et opérations accessoires de la soudure, tous travaux de construction, bâtiments et travaux publics, l'édification de toutes constructions sur les biens immobiliers, l'administration, la gestion, l'entretien, la location, le transport de matériels divers relatifs à l'objet la transformation et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers, le cas échéant, la vente en totale ou en partie de ces biens et droits. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET ANANI, Lot 1235, Ilot 16

Dirigeant(s) M BESSAN-KINTIN KOUASSI DIEUDONNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02070 du 06/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12276/GTCA/RC/2024 du 06/03/2024

